

# Chef des services de sécurité incendie SSIAP3 REMISE A NIVEAU

Financement
Formation professionnelle continue
<b>Non conventionnée / sans dispositif</b>
Organisme responsable et contact
SÉCURITE PREMIUM FORMATION Natacha MORILLON 05.49.21.50.16 centre-ouest@spformation.fr
Accès à la formation
<b>Publics visés :</b>
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)
<b>Sélection :</b>
Entretien
<b>Niveau d'entrée requis :</b>
Sans niveau spécifique
<b>Conditions d'accès :</b>
Etre titulaire du diplôme SSIAP3 et d'un titre de secourisme en cours de validité (moins de deux ans)
<b>Prérequis pédagogiques :</b>
<i>Non renseigné</i>
Contrat de professionnalisation possible ?
Non

## Objectif de la formation

Formation permettant à un titulaire d'une qualification ERP/IGH3, d'une équivalence ou d'une qualification SSIAP3 ne pouvant justifier d'une période de 1607 heures dans la fonction durant les 36 derniers mois, d'obtenir la qualification SSIAP3 ou de recouvrir la capacité à travailler dans une ERP ou un IGH. De permettre aux participants : ? Encadrer et diriger le service de sécurité assurant la sécurité des personnes et des biens dans un ERP ou un IGH. ? Pouvoir conseiller le chef d'établissement. ? Etablir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours, ? Gérer le budget du service. ailler comme Chef du service de sécurité incendie.

## Contenu et modalités d'organisation

**Séquence 1 :** ? Documents administratifs Les obligations en matière d'affichage, les consignes, le permis de feu, suivi et planification des contrôles réglementaires. Le registre de sécurité" plan de prévention, évaluation des risques etc.. **Séquence 2 :** ? Commission de Sécurité rappel sur la composition et le rôle de la commission de sécurité **Séquence 3 :** ? Réglementation Evolution des textes réglementaires, dispositions générales, particulières et spéciales , règlement de sécurité dans les IGH, textes sur les moyens de secours, le code du travail. Rôle du SSIAP3 en matière de membre de jury aux examens. **Séquence 4 :** ? Notions de droits civil et pénal La délégation de pouvoir et de signature, la responsabilité pénale, la responsabilité civile, le délit de mise en danger de la vie d'autrui. **Séquence 5 :** ? Fonction maintenance Les contrats de maintenance des installations de sécurité **Séquence 6 :** ? Etude de cas Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou de réaménagement d'un existant. **Séquence 7 :** ? Accessibilité des personnes handicapées mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les ERP et les IGH **Séquence 8 :** ? Analyse des Risques Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels. Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux **Séquence 9 :** ? Moyens de secours Evolution réglementaire. Moyens d'extinction incendie, entretien vérifications, moyens d'alerte, disposition visant à faciliter l'intervention des secours. Exploitation du SSI **Séquence 10 :** ? Organisation d'un Service de Sécurité Incendie Gestion du personnel et des moyens du service

Parcours de formation personnalisable ?      **Oui**      Type de parcours      **Non renseigné**

## Validation(s) Visée(s)

### > Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

*Non renseigné*

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00332166</b>	du 06/02/2023 au 10/02/2023	Dissay (86)	<b>SÉCURITE PREMIUM FORMATION</b>		Non éligible	
<b>00423548</b>	du 18/03/2024 au 22/03/2024	Dissay (86)	<b>SÉCURITE PREMIUM FORMATION</b>		Non éligible	
<b>00423549</b>	du 16/09/2024 au 20/09/2024	Dissay (86)	<b>SÉCURITE PREMIUM FORMATION</b>		Non éligible	
<b>00522827</b>	du 14/02/2025 au 02/10/2025	Dissay (86)	<b>SÉCURITE PREMIUM FORMATION</b>		Non éligible	

**00656845**

du 05/01/2026 au  
31/12/2026

Dissay (86)

**SÉCURITÉ PREMIUM  
FORMATION**

Non  
éligible

 FPC